



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE LA RÉUNION

AVENANT À LA CONVENTION DE STAGE 25/26

ENTRE:

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LA RÉUNION
REPRÉSENTÉE PAR SON DIRECTEUR, Pierre ROSIER

ET :

L'ORGANISME D'ACCUEIL :

REPRÉSENTÉ PAR LE RESPONSABLE DE LA STRUCTURE,
ET LE MAÎTRE DE STAGE,

Nom de la structure :

Adresse :

Ville : Code postal :

E-mail : Téléphone :

Type de stage :

Ouvrier/Chantier (S4)

Première pratique (S6)

Formation pratique (S8)

Césure

Optionnel

ARTICLE 1

La présente convention règle les rapports entre l'ENSA Montpellier : La Réunion et l'organisation d'accueil concernant le stage.

EFFECTUÉ PAR L'ÉTUDIANT(E) :

Nom | Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

E-mail :

Téléphone : N° étudiant :

Inscrit en : Année :

ARTICLE 2 | CORRESPONDANT DU STAGE

LE MAÎTRE DE STAGE, CHARGÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE DURANT SON STAGE AU SEIN DE L'ORGANISME D'ACCUEIL EST :

Nom | Prénom :

E-mail : Téléphone :

ARTICLE 3 | DURÉE DES STAGES

LE STAGE EST PROLONGÉ :

du / / au / /

LA CONVENTION EST ÉTABLIE EN 4 EXEMPLAIRES ORIGINAUX, LE
SIGNATURES ET CACHETS OBLIGATOIRES

Le directeur de l'ENSA-La Réunion

Le responsable de la structure

L'enseignant(e) responsable

L'étudiant(e)